



Concours intercommunal des communes fleuries, organisé par la Société Genevoise d'Horticulture

- 2024**
- 1er prix dans la catégorie « Aménagements éphémères »
 - 1er prix dans la catégorie « fontaines fleuries »
 - 2ème prix dans la catégorie « Commune/Ville de 5'000 à 12'000 habitants »
- 2023** organisé à Collonge-Bellerive
- 2ème prix dans la catégorie « Commune/Ville de 7'000 à 12'000 habitants »
 - 2ème prix dans la catégorie « fontaine la plus fleurie »
- 2022**
- 1er prix - Commune la plus fleurie, toutes catégories
 - 1er prix dans la catégorie « commune de 5'000 à 10'000 habitants »
 - 2ème prix dans la catégorie « fontaine la plus fleurie »
 - 3ème prix dans la catégorie « aménagements éphémères »
- 2021**
- 1er prix dans la catégorie « commune de 5'000 à 10'000 habitants »
 - 1er prix dans la catégorie « fontaine la plus fleurie »
- 2020**
- 2ème deuxième prix dans la catégorie « commune de 3'000 à 10'000 habitants »
- 2019**
- 3ème prix dans la catégorie « commune de 3'000 à 10'000 habitants »
- 2018**
- 2ème prix dans la catégorie « commune de 3'000 à 10'000 habitants »
- 2ème prix dans la catégorie « fontaine la plus fleurie »
- 2017**
- 2ème prix dans la catégorie « commune de 3'000 à 10'000 habitants »
 - 1er prix dans la catégorie « fontaine la plus fleurie »
- 2016**
- Commune la plus fleurie, toutes catégories.
 - 1er prix dans la catégorie « commune de 3'000 à 10'000 habitants »
 - 1er prix dans la catégorie « fontaine la plus fleurie »
- 2015**
- 2ème prix dans la catégorie « commune de 3'000 à 10'000 habitants »
- 2013**
- 1er prix dans la catégorie « commune de 3'000 à 10'000 habitants »
- 2012**
- 2ème prix dans la catégorie « commune de 3'000 à 10'000 habitants »
- 2011**
- 2ème prix dans la catégorie « commune de 3'000 à 10'000 habitants »
- 2010**
- 3ème prix dans la catégorie « commune de 5'000 à 10'000 habitants »
- 2007**
- 3ème prix dans la catégorie « commune de 5'000 à 10'000 habitants »